



Le 26 janvier 2025

Le Comité Départemental 76 et Les archers de l'Arc Club de Fécamp ont le plaisir de vous inviter,

Au Championnat Départemental salle Jeunes

qui se déroulera le dimanche 26 janvier 2025, à la salle Tony Parker, rue Traversière (quartier du Ramponneau)
- 76400 FECAMP

Le tir de qualification est sélectif pour les Championnats de France et Régionaux. La phase de qualification pour les arcs classiques et les arcs à poulies se fait sur des blasons triples verticaux et sur blason unique pour les arcs nus correspondant à la catégorie.

Toutes les phases finales se font sur des blasons triples verticaux.

Horaires			
Ouverture du greffe	Inspection du matériel	Echauffement	Tirs de qualification 2 x 10 volées de 3 flèches en 2mn Rythme AB-CD
8h45	9h15	9h15 : Pour 3 volées	A la suite de l'échauffement
Phases finales - Une heure après la fin des tirs de qualification			
Cérémonie protocolaire - Podiums sitôt après les phases finales			

Blasons					
	U11	U13	U15	U18	U21
Arc classique	Blason 80	Trispot 60	Trispot 60	Trispot 40	Trispot 40
Arc à poulies	-	-	Trispot 40	Trispot 40	Trispot 40
Arc nu	-	-	Blason 60	Blason 60	-
Arc nu	Trispot de 60 pour les phases finales				

Arbitre responsable : Nicolas VARNIERE

Récompenses : Les trois premiers archers de chaque catégorie seront récompensés. Pour les catégories comportant moins de quatre archers, le classement final s'effectuera sur le résultat des tirs qualificatifs.

Engagement : Toutes les informations sur les conditions de participation se trouvent sur le site internet du CD76. L'inscription de chaque archer est obligatoire selon la procédure définie par la commission sportive du CD76.

La date limite de l'inscription via inscript'arc et de son règlement est le 31 décembre 2024.

Droits d'inscription : 7 € par archer – A faire sur la **plateforme Inscript'arc**

Mode de règlement : Le mode de paiement est le **virement** sur le compte bancaire du CD 76 de tir à l'arc. Merci de préciser le nom de l'archer ou le club lors du paiement.

RIB CD76 Tir à l'arc : FR76 1027 8021 6500 0206 2570 255 / BIC : CMCIFR2A

Informations : Le port de chaussures de sport est obligatoire. Tenue selon réglementation en vigueur. Les conditions sanitaires d'accès au gymnase seront celles en vigueur au moment du Championnat.

Restauration : Une buvette sera à votre disposition sur place (sandwichs, croque-monsieur, ...).



Plan d'accès

Adresse : Salle Tony Parker, Rue Traversière, 76400 FECAMP

Pour les personnes venant de la direction de Dieppe : Descendre jusque sur le port, prendre la direction la plage, et remonter sur la route direction Etretat. A la sortie de Fécamp, prendre la rue Paul Doumer, de là, ce sera fléché.

Pour les personnes venant de la direction de Rouen : Au rond-point à l'arrivée sur Fécamp, prendre direction le port puis la plage et ensuite direction Etretat et suivre les instructions ci-dessus.

Pour ceux venant de la direction du Havre : Parcours fléché à partir du rond-point de chez E. Leclerc.

Point GPS : 49.748379, 0.366750



RIB CD76 Tir à l'arc

Crédit Mutuel

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	02165	00020625702	55	EUR

Domiciliation
CCM LE MESNIL ESNARD

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1027	8021	6500	0206	2570	255

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation
CCM LE MESNIL ESNARD
75 ROUTE DE PARIS
76240 LE MESNIL ESNARD
02 35 98 81 86

Titulaire du compte (Account Owner)
COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME
DE TIR A L'ARC
AULNES 6 APPT 54 CHEZ M LE GUELLEC
RUE DES CAMELIAS
76420 BIHOREL

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ